27me Année N° 152 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Vendredi 1er Juin 1883

DÉPOT LÉGAL Nord 234 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 31 MAI 1883

## DÉPUTÉS FINANCIERS

Deux nouvelles demandes de poursuites sont en instance devant la Chambre contre deux députés de la majorité.

Les délits dont les poursuivants se prétendent victimes sont toujours les mêmes : contravention à la loi de 1867 sur les sociétés anonymes, escroquerie, abus de confiance.

Le Sénat et la Chambre des députés sont depuis longtemps devenus deux succursales de la Bourse.

Depuis Law, on n'avait pas agioté en France avec une fureur égale à celle dont notre époque est le témoin.

Les députés et les sénateurs font presque tous partie de quelque conseil d'administration.

On leur remet des parts de fondateurs, et des actions de membre du conseil, le tout entièrement libéré.

Une maison de banque garde tous les titres en portefeuille; on loue un superbe hôtel ; on a des garçons de recettes parfaitement stylés, un cabinet directorial tendu de cuir de Cordoue, et meublé de boule, avec téléphone, caisse monumentale, et tapis moelleux comme un duvet.

La société est constituée.

On fait les déclarations prescrites par la loi. Voici le moment de plumer l'actionnaire sérieux.

La réclame commence dans les journaux financiers. Les villes sont couvertes d'affiches multicolores; tous les malheureux dont le nom est inscrit au Bottin sont assaillis de prospectus, qui promettent une distribution universelle de millions.

On fait sonner bien haut la qualité des membres du Conseil d'administration.

Les actions, qui ne représentent rien, ne répondent à rien, font prime, sont vendues souvent mille francs, deux mille francs, et plus.

Lorsque la moisson est faite, les administrateurs se retirent, la société tombe en déconfiture, les actionnaires sont ruinés !

C'est scandaleux, et c'est quotidien.

Un député de l'Extrême Gauche, M. Benjamin Raspail, justement indigné, de voir la représentation nationale s'associer en partie à ces honteuses escroqueries, de voir les députés toujours un pied au Palais-Bourbon et un autre à Mazas, a déposé une loi interdisant aux membres du Parlement de faire partie d'aucun conseil d'administration.

Cette proposition si sage sera probablement votée.

Mais quand le sera-t-elle ?

On la soumet à la procédure parlementaire la plus compliquée, afin d'en reculer le plus longtemps possible les moralisatrices conséquences.

Quand il s'agit d'une loi mauvaise, il est rare que l'urgence ne soit point déclarée.

En voici une qui doit rallier tous les suffrages; aussi ne se presse-t-on pas de la discuter, de la voter, de la promulger, de l'appliquer.

Cette loi est nécessaire pour une autre raison que celle que nous venons d'indiquer.

A chaque instant l'Etat entre en pourparlers, soit pour des marchés, soit pour des traités spéciaux avec des compagnies de toutes sortes : chemins de fer, assurance, fournitures publiques, etc. etc...

Quand on discute les bases d'un traité, il ne faut pas que les députés aient à choisir entre l'intérêt public et leur intérêt privé.

L'Ecriture dit qu'il ne faut jamais tenter l'homme.

L'Ecriture a raison.

Si vous mettez les membres du Parlement en demeure de choisir entre les bénéfices résultant d'une mesure générale, et les avantages directs d'une mesure particulière, — à moins d'être la vertu même, ils penseront d'abord à eux-mêmes, à la France ensuite.

Le Parlement est assez déconsidéré par les fautes politiques qu'il entasse les unes sur les autres.

On l'accuse déjà trop d'être incapable — et pis encore.

Faites qu'on ne puisse pas l'accuser d'être une Cour des miracles de gens proprement habillés, mais tout aussi dangereux que les *tire-laine* si puissamment décrits dans *Notre-Dame de Paris*.

Pierre Salvat.

## A HANOÏ

On lit dans le *Clairon* :

« Hanoï, 18 avril.

» C'est avec la plus vive impatience que nous attendons les renforts qui doivent nous être expédiés de France.

» Nous nous trouvons, en effet, à l'époque la plus favorable de l'année pour faire remonter nos canonnières jusqu'au delà de Song-Tai, et, si nous n'agissions pas rapidement, il arriverait, comme l'année précédente, que vers l'époque des basses eaux, plusieurs de nos navires de guerre seraient échoués pendant des mois entiers, et que leur action serait, par suite, absolument paralysée.

» Ah ! que de difficultés nous eussions aplanies si nous avions su conserver nos alliés d'autrefois, les Pavillons Jaunes, que nous avons laissés détruire, et les catholiques tonkinois, que nous avons abandonnés déloyalement à la fureur de Tu-Duc, après nous être servi d'eux pour nous aider dans nos projets de conquête ! Il n'est pas un Français qui ne rougisse au souvenir des conclusions du traité criminel de 1874 et de ses conséquences odieuses, de la conduite inqualifiable de l'inspecteur des affaires indigènes, qui compromit si légèrement l'honneur de notre pays.

» Les catholiques, chose à noter, nous manifestent encore une vive sympathie, grâce à l'influence française de nos missionnaires du Tonkin; ils ont oublié que nous avons offert au couteau de Tu Duc des milliers de leurs frères, pour ne plus se souvenir que des promesses de liberté que nous leur avions faites ; ils n'ont qu'un ennemi, leur oppresseur, et, comme tous les Tonkinois, même les païens, ils n'ont qu'un rêve en tête : secouer le joug de l'Annam, et se mettre sous notre protectorat.

» Nous aurions donc pu nous servir de cet élément formidable qui se trouve entre les mains de nos missionnaires, et soulever tout le pays en quinze jours ; les catholiques sont au nombre de 750,000, et ils pourraient mettre sur pied un corps d'armée d'élite, qui suffirait pour battre toutes les armées réunies de l'Annam

» Sous l'influence de la foi, les catholiques du Tonkin — nous les avons vus de près dans les missions — n'ont plus ce caractère pusillanime et craintif à l'excès des autres Tonkinois ; l'histoire de ce pays nous prouve, du reste, quels puissants auxiliaires ils pourraient être pour nous, s'ils redevenaient nos alliés ; mais pourrait-on compter avec quelque chance de succès, sur l'appui non plus moral, mais effectif, des gens que, déjà, nous avons abandonnés ?

» Je puis vous assurer que deux missions sont prêtes, dès l'instant, à prendre les armes en notre faveur ; elles ont été constamment travaillées par l'influence du missionnaire annamite, le P. Sixt, qui, dans toutes les circonstances et publiquement, même aux mauvais jours de la persécution, s'est compromis pour nous en nous montrant la sympathie la plus extérieure, ce qui n'est pas dans le caractère des Orientaux; le P. Sixt a vécu longtemps en exil, et, lorsqu'il est revenu dans son pays, il n'a pas moins continué à combattre ouvertement le gouvernement de la cour de Hué.

» Comme ce missionnaire éminent est le mandarin le plus lettré, le plus savant et le plus sage de l'Annam et du Tonkin, Tu-Duc lui a fait faire plusieurs fois des propositions qui l'auraient amené au ministère qu'il eût été chargé de diriger, et nous nous souvenons qu'il y a huit mois à peine, l'empereur de l'Annam lui écrivit lui-même une lettre dans laquelle il le conjurait de venir à lui comme un fidèle sujet, qu'il lui pardonnerait son passé hostile, tout en le laissant libre de suivre et professer sa religion, et enfin, qu'il en ferait le plus puissant de son royaume.

» Le P. Sixt refusa toutes les avances qui lui étaient faites, alléguant qu'il n'avait d'autre maître que Dieu et qu'il se devait à ses fidèles.

» Tu-Duc entra dans une grande colère en recevant cette réponse digne et ferme, mais il n'osa pas faire de lui ce qu'il aurait fait de tout autre mandarin annamite... le supprimer.

» Pourrions-nous espérer que les missionnaires français provoqueraient un soulèvement de leurs fidèles ? Nous ne le croyons point ; on ne se jette pas deux fois dans les bras d'un ami qui vous livre au bourreau.

» Ils laisseraient faire; peut-être favoriseraient ils tacitement, car ils ont toujours propagé dans les populations indigènes l'amour de la France et de la liberté; mais ils ont peur de lancer leurs fidèles dans une aventure qui pourrait devenir désastreuse pour eux.

» Légitime conséquence de la conduite que nous avons tenue, et dont nous ne pourrons jamais effacer la tâche sur la plus belle page de l'histoire du Tonkin!

» Toutes les fois qu'un navire de guerre ou des commerçants français ont passé par les missions, ils y ont toujours été reçus à bras ouverts par les Indigènes catholiques, qui, rangés sur les berges, les ont toujours acclamés.

» Vivres, provisions de toutes sortes, embarcations, tout y est mis à la disposition des Français, gratuitement, et avec une affabilité charmante ; en débarquant sur la plage, et dans quelque mission que ce soit, on est aussitôt entouré par une escorte, avec des parasols, des bannières et des musiques ; c'est ainsi qu'on vous conduit à la demeure des missionnaires.

» Le soir, des torches sont allumées, on vous accompagne, et partout la plus grande joie se manifeste.

» On pourrait donc se faire des alliés de cette population qui compte comme nombre au Tonkin, mais il faudrait lui assurer qu'on ne l'abandonnerait pas après s'être servi d'elle, comme, malheureusement, nous l'avons déjà fait. »

## A MOSCOU

Moscou, 30 mai.

Toute la journée de Leurs Majestés a été consacrée, pour la dernière fois, à recevoir les dons et les hommages de nombreuses députations et délégations de l'Empire et notamment des dames et demoiselles d'honneur de l'Impératrice, des grandes-duchesses, et des dames et demoiselles de la noblesse. Les choses s'étant passées avec le même cérémonial et les mêmes formalités qu'hier et avant-hier, je ne reviendrai pas sur ce défilé incessant, qui a pris fin assez tard.

J'ai eu l'honneur de voir le Nonce et les prélats catholiques, qui m'ont témoigné leur vive satisfaction de l'accueil qui leur a été fait à la cour. Mgr Vanutelli, que des équipages impériaux et une escorte ont conduit hier au Palais, avec sa suite, a reçu d'Alexandre III l'assurance que l'exercice du culte catholique, libre et respecté, serait l'objet de sa haute sollicitude.

Quelle leçon pour la sinistre bande de laïciseurs qui prétend imposer l'athéisme officiel à la nation honorée du titre glorieux de fille aînée de l'Eglise !

C'est à la dernière heure que je vous envoie ma seconde dépêche.

Je sors de l'Opéra, où il y avait spectacle de *gala*. Sous tous les rapports, le coup d'œil était merveilleux, dans la salle aussi bien que sur la scène.

L'édifice était brillamment illuminé à l'extérieur : le perron, recouvert de tentures en drap rouge, fixées par des nœuds aux couleurs impériales, formait une vaste vérandah sous laquelle mettaient pied à terre les illustres spectateurs.

Le théâtre, dont l'inauguration eut lieu en 1856, lors du couronnement de S. M. Alexandre II, père du Czar, contient 2,500 personnes : les sièges sont commodes et la circulation est facilitée par un couloir faisant le tour de la salle, au pied des loges de rez-de-chaussée. La décoration générale est blanc et or, relevée par la tenture des loges, qui est rouge.

Comme dans les théâtres italiens, la loge du souverain est placée au milieu de la salle; elle occupe la hauteur de deux rangs et est séparée des autres loges par des rideaux de velours retenus par des cordons dorés. D'énormes hampes sculptées soutiennent le blason impérial à l'aigle aux deux têtes couronnées, tenant dans ses serres le sceptre et le globe.

Aux fauteuils, rien que des uniformes et des costumes de cérémonie, surchargés de dorures et de décorations. Dans les loges, jusqu'aux plus élevées, les femmes, en toilette de cour, éblouissantes par leurs bijoux et leur profusion de pierreries, formaient l'encadrement le plus gracieux qu'on pût imaginer.

Pour la circonstance, la salle était éclairée par des milliers de bougies.

A l'arrivée de leurs Majestés, suivies de tous les membres de la famille impériale, l'orchestre a joué l'hymne national, qui a été chanté par tous les artistes et les chœurs, tous debout, tournés vers la loge des souverains.

Cette entrée a produit un effet prodigieux.

Le silence rétabli, l'Empereur a donné le signal du commencement de la représentation, dont le programme comprenait les premier et dernier tableaux du célèbre opéra de Glinka : *la Vie pour le Czar*, et un ballet spécialement réglé pour cette solennité par le chorégraphe Petipas.

Il est trop tard pour que je fasse le compte-rendu de cette représentation inoubliable. Quelques lignes donneront une simple idée à nos lecteurs des scènes choisies pour cet auditoire d'élite, presque « le parterre de rois » historique.

Au lever du rideau, nous assistons à une fête champêtre en Russie : des paysans chantent des chœurs et des refrains joyeux. Seule, une jeune fille ne prend pas part à l'allégresse générale; elle attend son fiancé, qui devrait être auprès d'elle. Enfin il paraît ; il est armé et semble en proie au désespoir. Le père de la jeune fille l'interroge et, apprenant que la Russie est déchirée par la guerre, il déclare que le mariage des enfants n'aura lieu que lorsque l'Empire aura un Czar.

Fin du premier tableau.

La dernière partie de l'opéra qui a été représentée, nous fait assister à l'entrée solennelle de l'Empereur au Kremlin, entouré et acclamé par une foule immense. Cet acte est fort beau et très impressionnant,

Quant à l'interprétation, elle ne m'a pas entièrement satisfait. Le ténor Orlow et la première chanteuse Mme Kotchetow, sont médiocres; la basse Kariakine est remarquable. Par exemple, les chœurs sont irréprochables et la mise en scène ne saurait être surpassée.

Pendant l'entr'acte, des gens à la livrée impériale servent des rafraîchissements de toute sorte.

Puis, la toile se relève sur le ballet : *la Nuit et le Jour*.

Voici d'abord la nuit, peuplée d'étoiles ; puis l'aurore avec son cortège d'insectes et d'oiseaux, puis le lever du soleil, et enfin l'entrée de tous les peuples de l'Empire russe, qui viennent danser leurs pas nationaux.

Le corps de ballet a supérieurement manœuvré, résultat difficile à obtenir avec une masse de 500 danseuses, danseurs et figurants, formée des troupes des Opéras de Saint-Pétersbourg et de Moscou réunies, ainsi que d'un certain nombre d'élèves de l'Ecole Impériale des théâtres impériaux.

Les premières danseuses sont incontestablement des artistes hors ligne.

## L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE NANCY

M. Welche, ancien préfet, ancien maire de Nancy, ancien ministre de l'intérieur, candidat conservateur aux élections sénatoriales de Meurthe-et-Moselle, adresse la circulaire suivante à ses électeurs :

« Monsieur,

» Vous êtes appelé, le 10 juin prochain, à élire un sénateur; je me présente à vos suffrages et je viens vous dire pourquoi je sollicite l'honneur de défendre au Sénat les intérêts de notre département.

» Il y a un peu plus de cinq ans, les hommes aujourd'hui au pouvoir ont reçu de ceux qu'ils remplaçaient des finances sagement réglées et un budget qui, après avoir sans fléchir porté les lourdes dépenses de la guerre se soldait encore en excédant de recettes. Ils ont promis au pays de lui donner la sécurité à l'extérieur, à l'intérieur l'apaisement, la prospérité, le développement du travail, et ils se sont engagés à soulager ses charges par des dégrèvements qui devaient surtout venir en aide à la propriété rurale et au cultivateur.

» Après l'expérience prolongée pendant cinq années de leur domination absolue, nous retrouvons au dehors la France isolée en face de l'alliance menaçante des Etats voisins, au dedans, les pères de famille sont blessés dans leurs croyances et inquiétés dans droits, l'autorité municipale est amoindrie, les citoyens lésés par l'arbitraire administratif sont privés du recours aux tribunaux, la magistrature est ébranlée dans sa base, l'armée menacée dans la propriété des grades de ses officiers.

» Pour combler la mesure, le déficit est entré dans les budgets qui, depuis plusieurs années, n'atteignent plus en recettes le montant des dépenses et la pénurie est telle, qu'en dépit des promesses les plus sacrées, les ressources produites par la réduction de la rente sont brutalement refusées au dégrèvement de l'agriculture et viennent inutilement tomber dans le gouffre creusé par les folles entreprises, les travaux stériles, l'augmentation toujours croissante du nombre des fonctionnaires.

» C'est contre cet état de choses que vous devez protester et qu'il faut réagir; il n'est que temps de ramener l'ordre et la sévère économie dans nos finances, de renoncer aux rêveries grandioses, aux conceptions chimériques, aux aventures lointaines et improductives, aux attaques contre les croyances et les principes de la majorité de la nation; il n'est que temps de réclamer la liberté et la protection pour tous et de faire entendre sans relâche dans vos assemblées les revendications unanimes et jusqu'ici dédaignées de vos comices agricoles.

» Tel est le programme que vous adopterez en m'accordant votre voix, c'est celui que je soutiendrai énergiquement si je suis votre élu.

» Ch. Welche,
» Ancien maire de Nancy.

» Nancy, le 20 mai 1883. »

## REVUE DE LA PRESSE

M. Saint-Marc-Girardin publie, dans le *Soleil*, un article d'actualité sur la protection de l'enfance.

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'en apprécier la portée :

« Il y a plusieurs manières de concevoir la protection de l'Enfance On peut demander cette protection à l'Etat. On peut la confier à la charité privée. On peut enfin la réaliser à l'aide de ces deux moyens combinés, par le concours de l'autorité publique et de l'initiative privée.

» Cette dernière conception nous paraît la plus efficace. Les législations étrangères l'ont presque toutes adoptée, sous cette

---

FEUILLETON DU 1 JUIN 1883 — 22 —

LE

# CRIME DES AIRELLES

PAR

SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

**LES DEUX AGENTS**

I

**La retraite d'un poète**

(SUITE)

— Puisque le portrait de votre enfant peut être une consolation pour vous, je vous promets que vous l'aurez ; je vais remonter avec une toile et ma boîte de couleurs.

— Ah ! monsieur, si vous faites cela, quelle que soit la somme que vous me demanderez, vous l'aurez, répondit le père infortuné.

— Gardez-moi un peu de reconnaissance, je serai plus que payé.

Quelques instants après, Léon Gervais était de retour; il peignit le reste de la journée et la nuit entière à la lueur de la lampe.

Pendant toute la durée de cette longue séance, l'ancien policier suivit le travail de l'artiste sans prononcer une parole.

Lorsque le jour vint, le portrait était achevé; il était merveilleux de ressemblance.

Plus tard, l'artiste, vêtu de noir, suivit le convoi, marchant à côté du père.

En sortant du cimetière, ce dernier lui prit la main, en lui disant : — « Je ne sais pas, monsieur, s'il me sera permis d'acquitter la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous... mais souvenez-vous qu'à quelque heure que vous m'appeliez, je quitterai tout. »

C'est le souvenir de ces dernières paroles qui avait décidé le fiancé de Mlle de Gerneuse à réclamer l'aide de son ancien locataire.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis cet évènement, lorsque la fidèle Brigitte remit à son maître le télégramme qui l'avait si fort intrigué.

Rien de plus facile à comprendre que cet étonnement de sa part. Après la mort de sa fille, Léonce Follefeuille s'était installé dans le cottage du boulevard Maillot : il y vivait de la façon la plus retirée, partageant son temps entre ses oiseaux, ses fleurs et ses poètes favoris : il ne s'était jamais consolé des pertes cruelles qu'il avait faites, mais sa douleur s'était un peu adoucie ; un seul sentiment chez lui n'avait pas vieilli, c'était celui de la reconnaissance qu'il avait vouée à Léon Gervais.

Le portrait de sa fille, placé en face de son lit, lui rappelait sans cesse le souvenir du service rendu.

C'est devant cette chère image qu'il rêvait le soir, avant de s'endormir; c'est elle qu'il revoyait chaque matin en s'éveillant.

Nous l'avions laissé hésitant entre son perdreau et la dépêche. Ce fut la gourmandise qui l'emporta.

Il se remit à son dîner interrompu, laissant de côté l'enveloppe bleue.

Pour expliquer cette indifférence, nous ferons remarquer que Follefeuille était devenu gourmet en prenant des années, et comme circonstance atténuante, nous ajouterons que Brigitte était jusqu'à un certain point responsable du développement de cette sensualité.

Elle cuisinait si bien ! Elle possédait des secrets si merveilleux pour ses sauces !

Il achevait son perdreau, lorsqu'elle rentra.

— Eh bien ! monsieur, que contenait ce fameux télégramme ? demanda-t-elle.

— Nous le saurons dans un instant, ma bonne, répondit le policier, en attaquant une tranche de fromage de Roquefort.

— Dieu ! est-il possible que vous soyez devenu si désintéressé des choses de ce monde ! Qui sait ? ce pli peut renfermer une chose importante et urgente !

— Il n'y a plus rien d'important ni d'urgent pour moi, ma bonne Brigitte ; à part mes livres, mes fleurs, mes oiseaux et toi, ma brave fille, je n'aime rien !... Tout m'est devenu complètement indifférent; laisse-moi donc achever tranquillement mon repas. Après le café et le verre de cognac, nous lirons cette dépêche, qui excite si fort ta curiosité.

— Mon maître, vous me faites bouillir, avec votre tranquilité. Ayez pitié de moi.

— Allons, puisque tu y tiens tant, ouvre-là toi-même et donne m'en connaissance.

Elle ne se fit pas répéter deux fois la permission. Ayant vivement déchiré l'enveloppe, elle lut à haute voix ce qui suit :

« Crime horrible commis au château des » Airelles ; innocent accusé a besoin de » votre aide... »

Léonce Follefeuille partit d'un éclat de rire.

— Ah ! ah ! fit-il en interrompant la lecture, ils sont superbes, les provinciaux, ils ne doutent de rien... Mais ils se trompent s'ils s'imaginent que je vais me déranger pour m'occuper de leurs affaires. On m'en a proposé, et des plus belles ; j'ai toujours refusé pour ne pas quitter ma douce retraite pour ne rien changer à mes habitudes. C'est de l'égoïsme, je ne dis pas non ; mais l'égoïsme, pour celui qui est sans ambition, c'est la sagesse. Sais-tu, Brigitte, où est situé le château des Airelles ?

— Le bureau du départ est Château-Chinon, répondit le cordon bleu.

— Château Chinon ! C'est dans le Morvan qu'a eu lieu le crime, un pays perdu !... C'est au diable vert !... Continue ta lecture, ma bonne.

Brigitte reprit la dépêche et poursuivit :

« Vous quitterez tout lorsque vous saurez que celui qui vous appelle se nomme » Léon Gervais. »

— Léon Gervais !... C'est bien Léon Gervais ? s'écria Léonce Follefeuille en lui arrachant le télégramme pour s'en assurer ; oui, fit-il, après avoir relu le passage, c'est bien de lui qu'il s'agit !... Lui, accusé d'un crime ?... C'est impossible ! c'est monstrueux !... Ah ! comme il a eu raison de compter sur moi, le brave garçon ! Fais ma valise, Brigitte, je pars à l'instant.

Ce n'était plus le même homme !... D'un pas saccadé, il arpentait sa chambre, gesticulant, parlant seul.

— On l'accuse !... Des juges idiots, sans doute !... Nous verrons bien ce qu'ils diront lorsque le vieux Follefeuille aura découvert le pot aux roses ? Voyons, Brigitte, tu es là, les bras ballants à me regarder, au lieu d'exécuter l'ordre que je t'ai donné ! Tu ne m'as donc pas entendu ? Il s'agit de Léon Gervais, de celui qui a fait le portrait de ma fille... Regarde-là, on dirait qu'elle me reproche de n'être pas encore parti.

— Je comprends votre hâte, mon bon maître, reprit la servante ; mais avant de songer à faire votre malle, il faudrait savoir quel est l'auteur de la dépêche ?

— Tu as raison, je ne m'étais pas aperçu de ma distraction ; il reprit le papier et lut les lignes suivantes :

« Celle qui vous envoie ce télégramme est la fiancée de votre ami ; demain » matin, elle sera à votre porte pour vous » expliquer le drame qui a eu lieu. »

— La dépêche est signée : *Thérèse de Cerneuse*. En effet, impossible de partir ce soir, il faut que j'attende cette jeune fille, ajouta l'ancien policier !... Je ne fermerai pas l'œil de la nuit !... Au moins, si je savais de quoi il s'agit, je pourrais réfléchir, faire un plan !... Cette dépêche ne dit rien ; elle est d'un laconisme absurde !

— Il me vient une idée, monsieur, interrompit Brigitte, nous pourrions peut être savoir quel est le crime que l'on reproche à votre ami, en parcourant les journaux du soir.

— Tu as raison. Cours au prochain kiosque et achète tous les journaux, *tous*, entends tu ?

— Dans un instant, je serai de retour, fit elle en s'éloignant.

Brigitte, bien qu'elle touchât la cinquantaine, était encore alerte : cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'elle revenait chargée de toutes les feuilles du soir.

L'ancien policier les saisit vivement et se mit à les parcourir avec une hâte fébrile.

A mesure qu'il avançait dans le dépouillement, une grande déception se manifestait sur sa physionomie.

La servante immobile attendait le résultat des recherches.

— Je vois, mon maître, que vous ne trouvez aucun renseignement, fit elle.

— Rien ! rien ! ma bonne, c'est désespérant.

— Il me semble que vous n'avez pas encore ouvert ce journal-ci, c'est le dernier qui paraît, c'est aussi le plus complet.

— Parcourons, fit-il d'un air découragé.

Il avait à peine commencé qu'il poussa une exclamation.

— Enfin, dit-il, voici ce que je cherchais : « Le crime mystérieux du château des Airelles. »

— Lisez tout haut, je vous en conjure, implora Brigitte, nous étions deux à aimer l'enfant autrefois ; Léon Gervais est donc mon ami autant que le vôtre.

— Ecoute donc, curieuse, fit Follefeuille, en continuant à haute voix la lecture de l'article :

« On nous télégraphie de Château-Chinon, que le manoir des Airelles vient d'être le théâtre d'un de ces crimes émouvants qui marquent dans les annales judiciaires. Une jeune veuve, bien connue dans la haute société parisienne, Mme la comtesse G. de L... y a été assassinée. Le coupable présumé est un de nos jeunes peintres les plus en vue, L. G.. Par un sentiment de discrétion qui sera compris de nos lecteurs, nous nous bornons à donner les initiales des personnages qui figurent dans cette tragique affaire.

» *P.-S.* — Notre correspondant ajoute que le prévenu, qui vient d'être écroué à la maison d'arrêt du chef-lieu, était à la veille de contracter une brillante union avec une jeune héritière du pays, Mlle de C... On se perd en conjectures sur la cause de ce sanglant évènement. »

(*A suivre.*)